



ODDO BHF
ASSET MANAGEMENT

Reporting investissement durable

ODDO BHF SUSTAINABLE CREDIT OPPORTUNITIES



Gérants : Bastian GRIES, Matthias LACKMANN, Haiyan DING

AVERTISSEMENT



Ce document est établi par ODDO BHF AM SAS. L'investisseur potentiel doit consulter un conseiller en investissement avant de souscrire dans le fonds. L'investisseur est informé que le fonds présente un risque de perte en capital, mais aussi un certain nombre de risques liés aux instruments/stratégies en portefeuille. En cas de souscription, l'investisseur doit obligatoirement prendre connaissance du Document d'information clé (DIC) ou du prospectus de l'OPC pour une présentation exacte des risques encourus et de l'ensemble des frais. La valeur de l'investissement peut évoluer tant à la hausse qu'à la baisse et peut ne pas lui être intégralement restituée. L'investissement doit s'effectuer en fonction de ses objectifs d'investissement, son horizon d'investissement et sa capacité à faire face au risque lié à la transaction. ODDO BHF AM SAS ne saurait également être tenue pour responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Les informations sont données à titre indicatif et sont susceptibles de modifications à tout moment sans avis préalable. Les opinions émises dans ce document correspondent à nos anticipations de marché au moment de la publication du document. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction des conditions de marché et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité contractuelle de ODDO BHF AM SAS. Les valeurs liquidatives affichées sur le présent document le sont à titre indicatif uniquement. Seule la valeur liquidative inscrite sur l'avis d'opéré et les relevés de titres fait foi. La souscription et le rachat des OPC s'effectuent à valeur liquidative inconnue.

Un résumé des droits des investisseurs est disponible gratuitement sous forme électronique en anglais sur le site web à l'adresse suivante : https://am.oddo-bhf.com/france/fr/investisseur_non_professionnel/infos_reglementaire. Le fonds peut avoir été autorisé à la distribution dans différents Etats membres de l'UE. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la société de gestion peut décider de mettre fin aux dispositions qu'elle a prises pour la distribution des parts du fonds conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.

Le DIC (DEU, ESP, GB, IRL, NLD, POR, SWD) et le prospectus (DEU, FR, GB) sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS sur am.oddo-bhf.com ou auprès des distributeurs autorisés. Le rapport annuel ainsi que le rapport semestriel sont disponibles gratuitement auprès de ODDO BHF AM SAS ou sur le site Internet am.oddo-bhf.com.

La politique de traitement des réclamations est disponible sur notre site Internet am.oddo-bhf.com dans la rubrique informations réglementaires. Les réclamations clients peuvent être adressées en premier lieu à la messagerie suivante : service_client@oddo-bhf.com ou directement au Service de Médiation pour le consommateur : <http://mediationconsommateur.be>. Le fonds est autorisé à la commercialisation en Suisse. Le DIC, le prospectus ainsi que le rapport annuel et le rapport semestriel pour la Suisse du Fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant et Service de Paiements en Suisse, BNP Paribas Securities Services, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich, Switzerland.

Bien qu'ODDO BHF Asset Management et ses fournisseurs d'informations, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les "Parties ESG"), obtiennent des informations (les "Informations") de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les Informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées comme base ou composante de tout instrument ou produit financier ou indice. En outre, aucune des informations ne peut en soi être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris les pertes de bénéfices), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages. ©2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec autorisation.

Risques :

Les risques auxquels le fonds est exposé sont les suivants : risque de perte en capital, risque de taux, risque de crédit, risque lié à la gestion discrétionnaire, risques liés à l'engagement sur des instruments financiers à terme, risque de contrepartie, risque lié à la concentration du portefeuille, risque de liquidité des actifs sous jacents, risque lié à l'investissement dans les titres spéculatifs à haut rendement, risque pays émergents, risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties, risque de modèle, risque de durabilité et à titre accessoire : risque de change, risques liés à la conversion monétaire

Pays dans lesquels le fonds est autorisé à la commercialisation auprès du grand public :

Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suede, Suisse

Classification SFDR²

Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds transparent, plus comparable et davantage compréhensible par les investisseurs finaux. Article 6 : L'équipe de gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité dans le processus de décision d'investissement. Article 8 : L'équipe de gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance) dans son processus de décision d'investissement. Article 9 : L'équipe de gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations fournies par le fournisseur externe de données ESG de la société de gestion.

Caractéristiques du portefeuille



Actif net du fonds	Catégorie Morningstar™: 224 M€ Obligations EUR Flexibles	Notation ESG 3,6	Echelle de risque (1) 1 2 3 4 5 6 7
	Notation au 30/04/2024		Classification SFDR ² 6 8 9

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance, nette de frais, supérieure à l'indice ESTR +3% (capitalisé) sur une base annuelle. Le Compartiment n'a pas d'indicateur de référence. Eu égard au caractère discrétionnaire de la gestion mise en oeuvre, la gestion n'est corrélée à aucun indice. Le fonds peut être investi jusqu'à 100% en titres de créances. Ces titres seront émis par des émetteurs dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE à hauteur de 70% minimum. Le Compartiment ne peut investir que dans des instruments émis par des entités notées au minimum B-.

Indicateur de référence : Néant

Durée d'investissement conseillée : 3 ans

Date de création de la part (1ère VL) : 13/12/2013

Date de création du fonds : 13/12/2013

Fin d'exercice fiscal : 31/10/2024

Société de conseil

ODDO BHF AM SAS, Philippe Vantrimpont

Sustainalytics fournit une analyse au niveau de l'entreprise, utilisée dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

(1) L'indicateur synthétique de risque (SRI) permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Il s'échelonne dans une fourchette de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). Cet indicateur n'est pas constant et changera en fonction du profil de risque du fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer le SRI, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. L'atteinte des objectifs de gestion en termes de risque ne peut être garantie

(2) Les informations relatives au règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) sont consultables dans la rubrique Classification SFDR(2) du document.



Approche durable

TROIS PILIERS FONDAMENTAUX

1 | Exclusions

- Normatives: exclusion d'entreprises ne respectant pas certains standards internationaux.
- Sectorielles: exclusion totale ou partielle de secteurs ou d'activités basées sur des considérations éthiques.

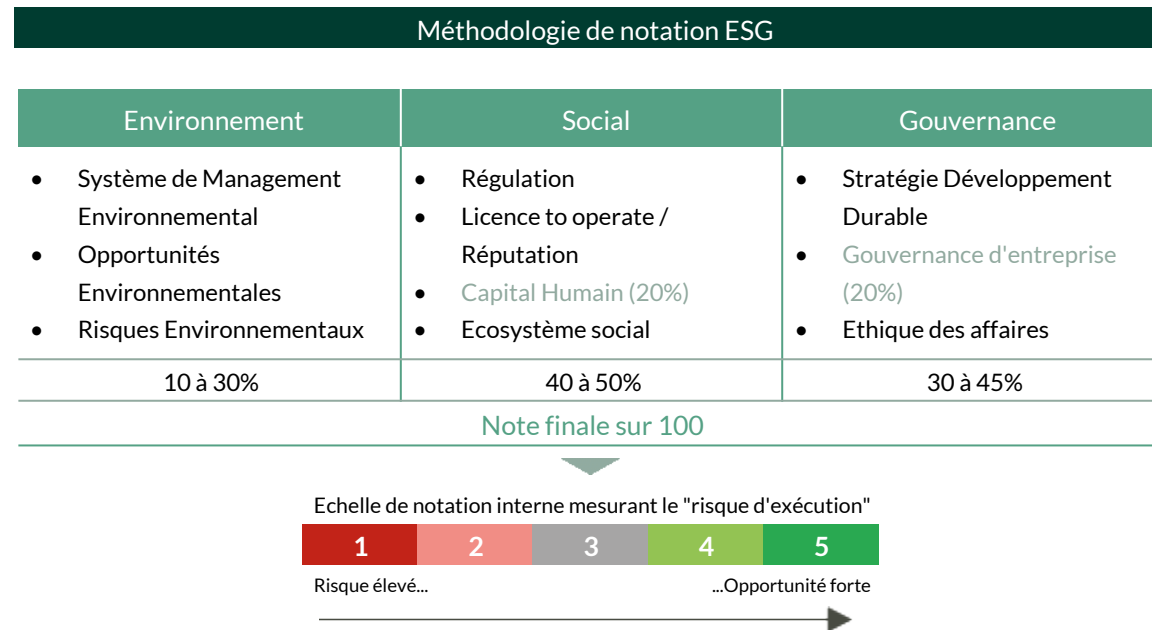
2 | Notations ESG

- Modèle interne basé sur une approche « Best-in-Universe »: Approche absolue et « bottom-up » qui privilégie les entreprises les mieux notées au sein de l'ensemble de l'univers d'investissement.

3 | Dialogue et engagement

- Dialogue systématique avec les émetteurs présentant les notes ESG les plus faibles (1/5)
- Désinvestissement en cas d'absence de résultats positifs dans les 18-24 mois

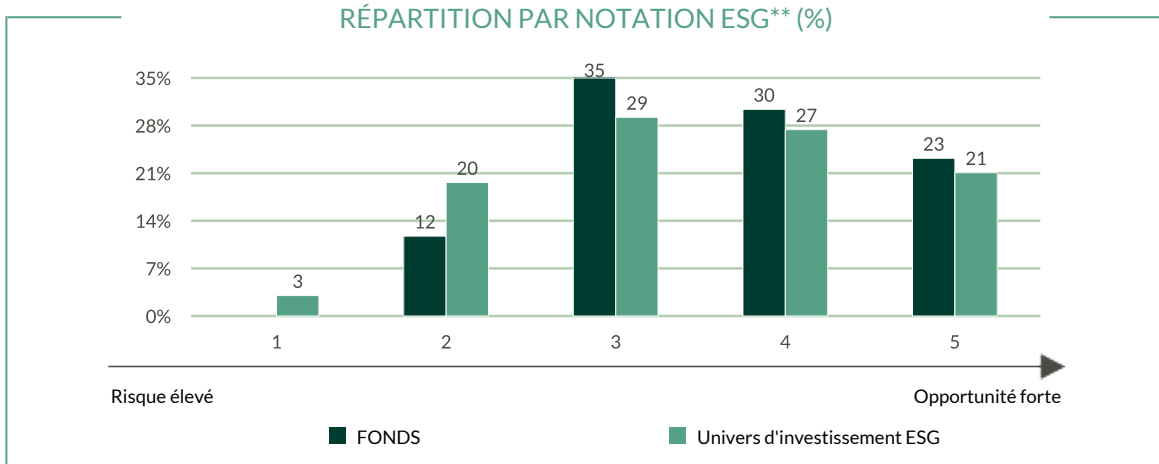
L'intégration ESG ODDO BHF Asset Management





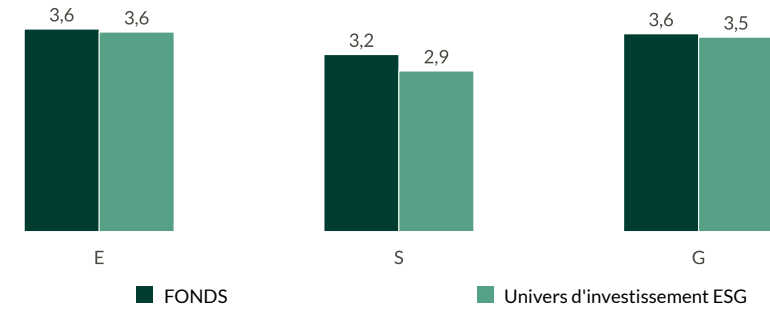
Indicateurs consolidés ESG*

Notation moyenne ESG				
	FONDS		Univers d'investissement ESG	
	juin 2024	juin 2023	juin 2024	juin 2023
Notation ESG	3,6	3,9	3,4	3,4
Couverture ESG**	91,9%	95,4%	80,9%	80,3%



Univers d'investissement ESG : 20,90% BofAML E HY NF FI&FL Rate HY Constr + 6,10% BofAML Contingent Capital ICE + 5,10% ESTER + 14,50% ICE BofA Euro Large Cap Excluding Corp Index + 6,20% ICE BofA Non-Finan US Emerg Markets Liquid Corpor

NOTATION MOYENNE E, S ET G*



	FONDS		Univers d'investissement ESG	
	juin 2024	juin 2023	juin 2024	juin 2023
Capital humain	3,5	3,7	3,5	3,5
Taux de couverture	72,1%	65,7%	68,3%	67,4%
Gouvernance d'entreprise	3,5	3,7	3,5	3,5
Taux de couverture	72,1%	65,7%	68,3%	67,4%

*ESG: Environnement, Social, Gouvernance

** : le poids des titres couverts est rebasé à 100 | Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5 (opportunité forte) de manière ascendante.

L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en privilégiant les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein d'un univers d'investissement (Best-in-Universe) et/ou les émetteurs démontrant une amélioration de leur pratique ESG dans le temps (Best effort).

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les indices de comparaison éventuellement présents dans ce reporting y figurent à titre d'information.

Composition du portefeuille



Principales lignes du portefeuille									
	Secteur	Pays	Poids dans le portefeuille (%)	Notation ESG*					
GOVERNMENT OF UNITED KINGDOM	Souverain	Royaume-Uni	5,93	4					
GOVERNMENT OF THE UNITED STATE	Souverain	Etats-Unis	4,50	3					
INTERNATIONAL BANK FOR RECONST	Garanti par le gouvernement	Etats-Unis	4,05						
GOVERNMENT OF GERMANY	Souverain	Allemagne	4,00	5					
COMMERZBANK AG	Banque	Allemagne	3,74	3					
Répartition sectorielle et notations ESG									
Secteur	Poids %	Notation moyenne ESG *	1	2	3	4	5		
Souverain	18,9%	4,2	-	-	26,8%	35,4%	37,9%		
Banque	18,4%	3,2	-	19,5%	38,7%	37,3%	4,5%		
Télécommunications	12,4%	3,8	-	5,5%	43,7%	17,2%	33,6%		
Assurance	4,4%	4,9	-	-	-	7,0%	93,0%		
Services	4,3%	3,4	-	1,2%	65,6%	19,3%	13,9%		
Industrie de base	4,0%	3,0	-	30,9%	33,5%	-	35,6%		
Santé	4,0%	3,0	-	15,9%	58,0%	26,1%	-		
Automobile	3,8%	3,2	-	6,0%	62,4%	9,3%	22,3%		
Biens de Consommation	3,3%	3,0	-	8,1%	14,4%	77,6%	-		
Autres	26,5%	3,5	-	18,9%	30,0%	35,9%	15,2%		

*le poids des titres couverts est rebasé à 100 | Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5 (opportunité forte) de manière ascendante. L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en privilégiant les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein d'un univers d'investissement (Best-in-Universe) et/ou les émetteurs démontrant une amélioration de leur pratique ESG dans le temps (Best effort).
Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.
 Les indices de comparaison éventuellement présents dans ce reporting y figurent à titre d'information.



Top 10 contributeurs par notation ESG

	Secteur	Pays	Poids dans le portefeuille (%)	Univers d'investissement ESG (%)	Notation ESG*
GOVERNMENT OF GERMANY	Souverain	Allemagne	4,00	1,50	5
VODAFONE GROUP PLC	Télécommunications	Royaume-Uni	1,91	0,32	5
GOVERNMENT OF FINLAND	Souverain	Finlande	1,61	0,17	5
MÜNCHENER RÜCKVERSICHERUNGS-GE	Assurance	Allemagne	1,28	0,25	5
TELEFÓNICA EMISIONES SA	Télécommunications	Espagne	1,14	0,63	5
ALLIANZ FINANCE II BV	Assurance	Allemagne	1,14	0,63	5
KFW	Garanti par le gouvernement	Allemagne	0,83	0,30	5
NESTE CORP.	Energie	Finlande	0,78	0,02	5
IHO VERWALTUNGS GMBH	Automobile	Allemagne	0,76	0,13	5
GOVERNMENT OF AUSTRIA	Souverain	Autriche	0,74	0,36	5
Sous total des 10 principaux contributeurs	-	-	14,17	4,31	-

*Notation ESG à la fin de la période. Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5. Les indices de comparaison éventuellement présents dans ce reporting y figurent à titre d'information.



Plus faibles contributeurs par notation ESG sur l'année

	Secteur	Pays	Poids dans le portefeuille (%)	Univers d'investissement ESG (%)	Notation ESG*
HSBC BANK CANADA	Banque	Canada	1,32	0,73	2
TELEPERFORMANCE SA	Technologies - électronique	France	1,18	0,03	2
UBS AG (LONDON BRANCH)	Banque	Suisse	1,09	0,25	2
ABERTIS INFRAESTRUCTURAS FINAN	Transports	Espagne	0,82	0,21	2
AUTOSTRADA PER L'ITALIA SPA	Transports	Italie	0,70	0,08	2
SUMMER BIDCO BV	Télécommunications	Pays-Bas	0,60	0,27	2
DEUTSCHE BANK AG	Banque	Allemagne	0,58	0,53	2
RAIFFEISEN BANK INTERNATIONAL	Banque	Autriche	0,58	0,14	2
SCIL IV LLC / SCIL USA H	Industrie de base	Etats-Unis	0,55	0,06	2
NIDDA HEALTHCARE HOLDING GMBH	Santé	Allemagne	0,44	0,10	2
Sous total des 10 principaux contributeurs	-	-	7,87	2,40	-

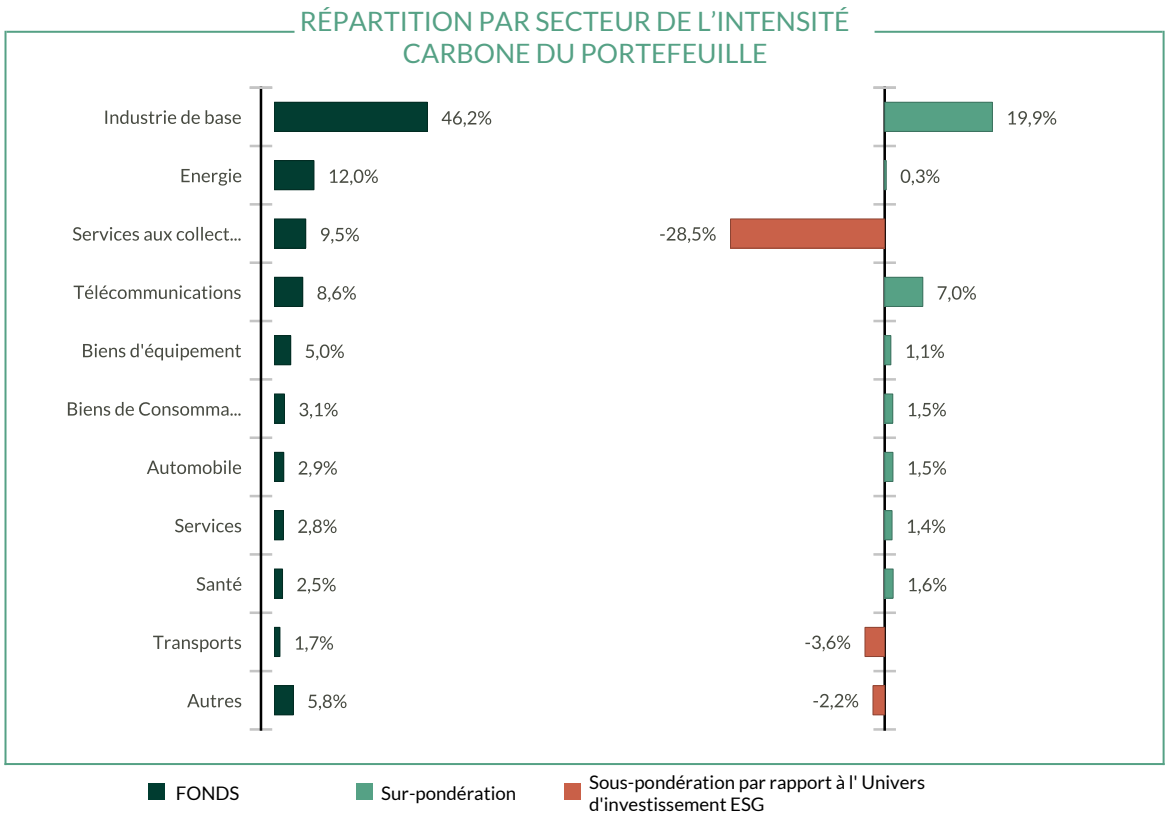
*Notation ESG à la fin de la période. Conformément à la mise à jour de notre politique d'intégration ESG, l'échelle de notation interne ESG distribue désormais l'univers d'investissement des rangs 1 (risque élevé) à 5. Les indices de comparaison éventuellement présents dans ce reporting y figurent à titre d'information.



Intensité carbone (Scope 1 + 2)

Intensité carbone pondérée (tCO ₂ e / CA m€)		
	FONDS	Univers d'investissement ESG
	juin 2024	juin 2024
Intensité carbone pondérée	69,7	156,2
Taux de couverture	100,0%	100,0%

10 pires contributeurs à l'intensité carbone du portefeuille			
	Secteur	Intensité carbone pondérée*	Poids dans le portefeuille (%)
APOLLO SWEDISH BIDCO AB	Industrie de base	7,7	1,0%
Syensqo NV	Industrie de base	6,3	0,9%
SCIL IV LLC / SCIL USA H	Industrie de base	5,8	0,8%
SUEZ	Services aux collectivités	3,4	0,6%
NGG FINANCE PLC	Services aux collectivités	3,2	1,1%
Cadent Finance Plc	Services aux collectivités	3,2	0,7%
Eramet SA	Industrie de base	2,9	0,4%
Firmenich Productions Particip	Industrie de base	2,9	0,4%
ENGIE SA	Services aux collectivités	2,5	0,8%
AT&T, Inc.	Télécommunications	1,9	3,6%
Total des 10 pires contributeurs		39,9	10,3%



Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : Nous avons mis à jour notre méthodologie de calcul de l'intensité carbone. À compter du 31 janvier 2023, lorsque les données carbone reportées des entreprises ne sont pas disponibles ou incohérentes, des données carbone estimées sont utilisées. Les estimations sont obtenues en calculant une moyenne sectorielle des émissions scope 1 et 2 rapportées aux revenus des entreprises.




* Intensité carbone: tCO₂e / CA m€

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les indices de comparaison éventuellement présents dans ce reporting y figurent à titre d'information.

Caractéristiques ESG



	FONDS		Univers d'investissement ESG		ODD ONU*	
	juin 2024	Couverture	juin 2024	Couverture		
Environnement						
Exposition fossile	0,7%	0,7%	6,6%	7,0%		
Exposition aux solutions carbone, part verte	15,7%	16,3%	27,2%	28,7%		
Droits de l'homme						
Politique de respect des droits de l'homme	86,7%	65,7%	96,4%	76,3%		

*Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

L'ensemble des indicateurs sont détaillés dans le glossaire en page 15.

Les performances passées ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les indices de comparaison éventuellement présents dans ce reporting y figurent à titre d'information.



Glossaire - Définition des indicateurs de mesure d'impact

ODDO BHF AM considère que la mesure d'impact environnemental, social et de gouvernance d'un investissement est une étape essentielle pour la diffusion des bonnes pratiques en matière d'intégration ESG. Pour cela, il est impératif de disposer de critères quantitatifs fiables, simples (pas de retraitement) et permettant la comparaison d'un portefeuille à l'autre quelle que soit leur composition (large vs midcaps, diversité géographique, diversité sectorielle). Le choix des indicateurs est donc déterminant pour la pertinence de la mesure d'impact.

Nous indiquons systématiquement la disponibilité de la donnée au niveau du portefeuille et de son indice de référence.

Intensité carbone

Source MSCI. nous retenons les scopes 1 (émissions directes) et 2 (émissions indirectes liées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur) pour le calcul de l'intensité carbone, exprimée en tonnes CO2 par million d'€ de chiffres d'affaires. Le cash et produits dérivés ne sont pas couverts.

Méthodologie de calcul de l'intensité carbone : Nous avons mis à jour notre méthodologie de calcul de l'intensité carbone. À compter du 31 janvier 2023, lorsque les données carbone reportées des entreprises ne sont pas disponibles ou incohérentes, des données carbone estimées sont utilisées. Les estimations sont obtenues en calculant une moyenne sectorielle des émissions scope 1 et 2 rapportées aux revenus des entreprises.

Exposition fossile

Source MSCI. pourcentage de chiffre d'affaires exposé aux énergies fossiles, rebasé sur le taux de couverture de MSCI pour le portefeuille et pour l'indice de comparaison.

Exposition aux solutions carbone, part verte

Source MSCI. pourcentage de chiffre d'affaires exposé aux solutions carbone (énergies renouvelables, mobilité durable ...), rebasé sur le taux de couverture de MSCI pour le portefeuille et pour l'indice de comparaison.

Politique de respect des droits de l'homme

Pourcentage des entreprises en portefeuille ayant mis en place une ou des initiatives visant la protection des droits humains comparé à l'indice de référence.



ODDO BHF

ASSET MANAGEMENT

ODDO BHF AM SAS

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SAS au capital de 21 500 000€. RCS 340 902 857 Paris.

12 boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 France - Tél. : 33(0) 1 44 51 85 00

WWW.AM.ODDO-BHF.COM